

# Probléme comptable cotisation rsi

## Par PASCAL, le 08/11/2010 à 20:16

## Bonjour,

J'ai une entreprise depuis décembre 2008, je viens de recevoir le rappel des cotisations depuis l'ouverture de ma société.

J'ai un expert comptable, qui jusqu'à aujourd'hui m'informait que j'étais à jour de mes cotisations. Le RSI n'avait pas connaissance de mon dossier d'ACCRE, et il me semble que mon comptable ne s'est occupé de rien!!

Est ce le role du comptable de s'occuper des démarches auprès du RSI ? Merci

#### Par LionelLec, le 26/11/2010 à 16:58

#### Bonjour,

L'expert comptable à un rôle de conseil juridique parfois fiscal et doit s'occuper de votre comptabilité et vos obligations légales. C'est son rôle principal!

Cependant il peut être amené à gérer les litiges avec vos partie prenantes si cela s'avère nécessaire mais il n'en n'est pas obligé, en soi ce n'est pas son rôle

Dans ce sens , tout dépend la relation que vous avez avec lui, ce qui figure sur la lettre de mission et le mode d'organisation de son cabinet.

Pour plus d'info sur le rôle de l'expert comptable et l'organisation du cabinet :

http://www.l-expert-comptable.com/comptabilite/le-role-de-l-expert-comptable/les-metiers-et-l-organisation-d-un-cabinet-d-expertise-comptable\_594.html

http://www.l-expert-comptable.com/dossier/comptabilite/le-role-de-l-expert-comptable/a-quoi-sert-un-expert-comptable\_262.html

En espérant avoir répondu à votre question,

Cordialement,